

le cercle des actionnaires

MARS 2015

RÉSULTATS ANNUELS 2014

CHIFFRES CLÉS

Produit net bancaire

→ **39,2 Md€**

+3,2 %⁽¹⁾ par rapport à 2013

Bonne performance opérationnelle en 2014
Impact très significatif des éléments exceptionnels

- Résultat net part du Groupe hors éléments exceptionnels: 7,0 Md€
- Résultat net part du Groupe: 157 M€

Dividende maintenu à 1,50 €⁽²⁾ par action

1. Variation hors éléments exceptionnels. 2. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale du 13 mai 2015.

ANALYSE

Bonnes performances hors éléments exceptionnels

	2014	(Var. %/2013) ⁽¹⁾
Résultat brut d'exploitation	12,6 Md€	+5,6 %
Coût du risque	3,7 Md€	-5,2 %
	2014	2013
Éléments exceptionnels	-7,4 Md€	-1,5 Md€
<i>dont coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis</i>	-6,0 Md€	-0,8 Md€

■ Un bilan très solide

	31.12.14	31.12.13
Ratio de solvabilité Bâle 3 ⁽²⁾	10,3 %	10,3 %
Ratio de levier Bâle 3 ⁽³⁾	3,6 %	3,7 %
Réserve de liquidité	291 Md€	247 Md€

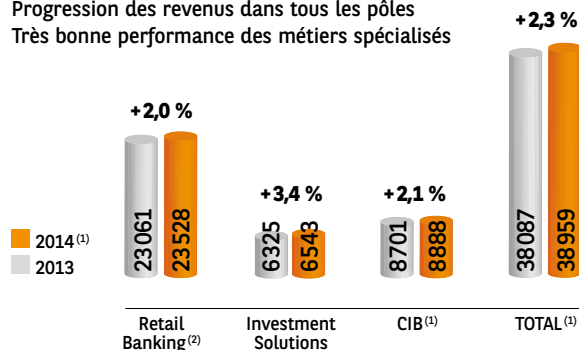
■ Données par action

	31.12.14	31.12.13
Actif net comptable ⁽⁴⁾	61,7 €	63,4 €
Bénéfice net par action	4,70 €⁽⁵⁾	3,68 €

1. Variation hors éléments exceptionnels. 2. Ratio Common Equity Tier 1 Bâle 3 Fully Loaded (CRD4). 3. Fully Loaded (CRD4). 4. Non réévalué. 5. Sur la base d'un résultat retraité des coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis.

■ Revenus des pôles opérationnels (en M€)

Progression des revenus dans tous les pôles
Très bonne performance des métiers spécialisés



1. Revenus hors éléments exceptionnels. 2. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France (y compris effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique, en Turquie et aux États-Unis.

**Qualité des actifs
de BNP Paribas attestée
par les résultats de
"l'Asset Quality Review"
menée par la Banque
Centrale Européenne**



BNP PARIBAS | La banque d'un monde qui change



Jean Lemierre
Président



Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur,
Directeur Général

■ Comment résumeriez-vous l'exercice 2014 ?

Les résultats du Groupe enregistrent cette année l'impact très significatif d'éléments exceptionnels, dont notamment les coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis (6 Md€). Grâce à son modèle diversifié et à la confiance de l'ensemble de ses clients, le Groupe a cependant réalisé une bonne performance opérationnelle en 2014.

Le produit net bancaire progresse de 2,0 % et les revenus de tous les pôles sont en croissance, avec une très bonne performance des métiers spécialisés. Les frais de gestion sont en augmentation de 2,1 % et incluent l'impact exceptionnel des coûts de transformation de "Simple & Efficient". Le résultat brut d'exploitation est ainsi en hausse de 1,6 %. Le coût du risque de crédit est, pour sa part, en baisse de 2,5 %.

Hors éléments exceptionnels, le résultat brut d'exploitation est en hausse de 5,6 % et le résultat net s'établit à 7 Md€. Le bilan du Groupe est très solide et la qualité de ses actifs a été attestée par "l'Asset Quality Review" (AQR - revue de la qualité des actifs) menée par la Banque Centrale Européenne.

Le Conseil propose à l'Assemblée le maintien d'un dividende versé en numéraire de 1,50 €.

■ Êtes-vous satisfaits des performances de la Banque de Détail ?

Domestic Markets réalise une bonne performance globale dans un environnement peu porteur et de taux bas. Les dépôts augmentent de 3,6 % et les encours de crédit sont en léger recul (-0,3 %), avec une stabilité progressive de la demande. La position de n° 1 en Cash Management en Europe et le succès du lancement de Hello bank! traduisent un bon dynamisme commercial. Le produit net bancaire⁽¹⁾ est en hausse de 1,3 %, avec une bonne progression des métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions et Personal Investors). Les frais de gestion⁽¹⁾ sont stables.

Europe Méditerranée maintient sa forte dynamique commerciale. Les dépôts augmentent de 11,3 %⁽²⁾ et les crédits de 12,1 %⁽²⁾, tirés notamment par la Turquie. En Pologne, le rachat de BGZ va permettre de constituer avec BNP Paribas Polska et les métiers spécialisés du Groupe une banque de référence, avec plus de 4 % de part de marché.

BancWest réalise de très bonnes performances commerciales dans une économie dynamique. Les dépôts progressent de 6,7 %⁽²⁾ et les crédits de 6,3 %⁽²⁾.

Personal Finance a renforcé sa position de premier acteur spécialisé en Europe, avec la montée à 100 % dans le capital de

LaSer, et a procédé à deux acquisitions ciblées en Afrique du Sud. Les encours de crédit sont en hausse de 10,4 %.

Au total, les revenus de la Banque de Détail progressent de 2,0 %.

■ Qu'en est-il des deux autres pôles ?

Investment Solutions montre un bon développement de son activité. Les actifs sous gestion⁽³⁾ sont en hausse de 7,4 %, à 917 Md€. La collecte nette est positive de +6,7 Md€. Les actifs en conservation de Securities Services, n° 1 en Europe et n° 5 mondial, ont progressé de 22,0 %. L'Assurance connaît par ailleurs une bonne croissance de son activité, en épargne comme en protection, avec un chiffre d'affaires en hausse de 8,5 %. Les revenus d'Investment Solutions progressent ainsi de 3,7 %⁽²⁾. Le coefficient d'exploitation baisse pour sa part de 0,5 point⁽²⁾, à 69,3 %. Enfin, le résultat avant impôt progresse de 7,3 %, à 2,2 Md€. Les revenus de CIB augmentent de 2,1 %⁽⁴⁾, à 8,9 Md€. Les revenus de Conseil et Marchés de capitaux sont en hausse de 2,9 %⁽⁴⁾, traduisant la progression de l'activité et le renforcement de la franchise. Le métier Fixed Income se place n° 1 pour l'ensemble des émissions en euros et n° 9 pour l'ensemble des émissions internationales. Les revenus du métier Actions & Conseil augmentent de 4,2 %⁽²⁾, avec une progression dans les dérivés actions et une reprise de l'activité fusion et acquisitions. Le métier se classe n° 1 en Europe en nombre d'opérations "equity linked". Les revenus de Corporate Banking progressent de 0,8 %⁽²⁾, avec une forte croissance en Asie-Pacifique et une progression de la zone Amériques. Les dépôts sont en forte progression (+21,6 %⁽²⁾), grâce notamment au développement du Cash Management international. Le Groupe confirme également sa place de premier arrangeur de financements syndiqués sur la zone EMEA⁽⁵⁾. Le résultat avant impôt de CIB à 2,5 Md€, en hausse de 13,7 %⁽²⁾, traduit une bonne performance d'ensemble dans une conjoncture peu porteuse en Europe.

■ Où en êtes-vous du Plan de développement 2014-2016?

Par ailleurs, l'année 2014 confirme les choix effectués dans le cadre du Plan de développement 2014-2016: les résultats des plans géographiques sont bons, les métiers moteurs de croissance ont réalisé de bonnes performances et les acquisitions ciblées contribuent à la réalisation du Plan. Le Groupe compensera en quasi-totalité les coûts additionnels (250 M€) nécessités par le renforcement des moyens en matière de conformité et de contrôle en renforçant les économies visées dans le cadre du plan "Simple & Efficient" (230 M€). Le Groupe fait face à un contexte économique et de taux détérioré par rapport au scénario de référence, ce qui a un impact sur les volumes de crédit ainsi que sur les revenus générés par les dépôts dans la banque de détail. Par ailleurs, l'ensemble des nouvelles taxes et des réglementations propres au secteur bancaire devrait avoir un impact de l'ordre de -500 M€ sur le résultat net du Groupe en 2016, impact qui devrait se réduire par la suite avec la disparition de certaines taxes et de certains coûts de mise en place. Le Groupe dispose d'une forte capacité de génération de résultats.

En 2015-2016, il devrait consacrer 20 % de ceux-ci au financement de la croissance organique. Le taux de distribution de dividende s'élevant à 45 % des résultats, le cash-flow disponible devrait être de l'ordre de 35 % des résultats. Il pourra être consacré au financement d'actifs pondérés additionnels en cas de croissance économique plus élevée en Europe, à la croissance externe ou à des rachats d'actions en fonction des opportunités de marché.

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE: MERCREDI 13 MAI 2015

En 2014, l'élargissement du vote par Internet à tous les actionnaires dont les teneurs de comptes adhèrent à la plate-forme Votaccess a été plébiscité par les investisseurs individuels. Plus de 59 % des 15 179 votes exprimés ont transité par Votaccess. Ce dispositif sera à nouveau mis en place pour la prochaine Assemblée Générale. N'hésitez pas à vérifier avec votre conservateur que vous pourrez utiliser Votaccess.

En accédant à votre compte-titre en ligne, vous pourrez alors soit exprimer votre vote, soit mandater un tiers, soit demander et imprimer directement votre carte d'admission à l'Assemblée Générale. Sinon, faites-vous adresser suffisamment à l'avance par votre conseiller l'avis de convocation et le formulaire de vote par correspondance pour que BNP Paribas Securities Services, centralisateur, traite ce dernier dans les délais impartis.

■ DIVIDENDE

Le dividende de l'exercice 2014 sera détaché de l'action le mercredi 20 mai 2015 et payable en numéraire le 22 mai 2015 sur des positions arrêtées le 21 mai 2015 au soir.*

* Sous réserve de l'accord de l'Assemblée Générale prévue le 13 mai 2015.

■ L'AGENDA DES ACTIONNAIRES

→ **30 avril**: résultats du 1^{er} trimestre 2015.

→ **13 mai***: Assemblée Générale annuelle.

→ **2 juillet***: rencontre actionnaires à Lyon.

→ **31 juillet**: résultats du 2^e trimestre 2015.

→ **30 septembre***: rencontre actionnaires à Marseille.

→ **8 octobre***: rencontre actionnaires à Toulouse.

→ **30 octobre**: résultats du 3^e trimestre 2015.

*Sous réserve d'une modification ultérieure.

ZOOM SUR
LE JOURNAL TÉLÉPHONÉ
DE BNP PARIBAS

0 800 666 777

BNP PARIBAS EN ACTIONS

LE NUMÉRO VERT POUR EN SAVOIR PLUS!

Cours de Bourse en direct et son évolution...
Le carnet de l'actionnaire... Des actualités...
Les visites, les formations et les conférences
qui vous sont réservées... Des interviews.

**EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES
DU CERCLE BNP PARIBAS!**

MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list
pour être en prise directe avec
l'information financière sur BNP Paribas!
Connectez-vous sur notre site

<https://invest.bnpparibas.com>

Dans la rubrique "Services", cliquez sur
"Recevoir notre actualité financière",
en bas à droite de l'écran, et remplissez
le formulaire d'inscription en ligne.

1. Intégrant 100 % de la Banque Privée en France (hors effets PEL/CEL), en Italie, en Belgique et au Luxembourg.

2. À périmètre et change constants.

3. Y compris les actifs conseillés pour les clients externes et les actifs distribués.

4. À périmètre et change constants, hors impact exceptionnel de -166 M€ de l'introduction de la FVA (Funding Valuation Adjustment) au 2^e trimestre 2014.

5. Europe, Moyen-Orient, Afrique - Source: Dealogic.

■ GROUPE

JEAN LEMIERRE EST NOMMÉ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BNP PARIBAS



Le Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2014 de BNP Paribas a coopté Jean Lemierre en tant qu'administrateur et l'a nommé Président du Conseil d'administration. Il succède à Baudouin Prot, qui avait fait part au Conseil d'administration du 26 septembre 2014 de sa décision

de mettre fin à ses fonctions de Président et d'administrateur. Avec les membres du Conseil, Jean Lemierre veillera à la bonne mise en œuvre du Plan de développement du Groupe ainsi qu'au renforcement de sa gouvernance et de ses dispositifs de contrôle interne mis en place au cours des derniers mois. Depuis septembre 2008, Jean Lemierre conseille BNP Paribas, qu'il représente sur le plan international auprès des régulateurs et des responsables économiques et politiques. Avant de rejoindre BNP Paribas, il a effectué deux mandats en tant que Président de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (2000-2008), après avoir été directeur du Trésor (1995-2000). Jean Lemierre présidera l'Assemblée Générale de la Banque le 13 mai 2015.

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE) CONFIRME LA QUALITÉ DES ACTIFS ET LA SOLIDITÉ DU BILAN DE BNP PARIBAS

La Banque Centrale Européenne (BCE) a publié le 26 octobre 2014 les résultats de son évaluation de la qualité des actifs des 130 banques les plus importantes de la zone euro. L'étude comprenait une revue détaillée des actifs des banques ("Asset Quality Review - AQR") ainsi que des tests de résistance ("stress tests") menés conjointement avec l'Autorité Bancaire Européenne (ABE). L'exercice était sans précédent par son ampleur et sa durée. BNP Paribas a ainsi fourni 370 millions de données et la revue de la BCE a porté sur plus de 50 % des actifs pondérés de crédit et de marché, au cours d'un processus qui a duré presque un an. L'impact global des ajustements de l'AQR sur le ratio de solvabilité Common Equity Tier 1 (CET 1) du Groupe BNP Paribas est mineur : 15 pbs, dont 8 pbs étaient déjà compris dans le ratio de CET 1 publié au 30 juin 2014. Il situe BNP Paribas parmi les meilleures banques européennes comparables. Les résultats des tests de résistance montrent par ailleurs la capacité du Groupe à résister à un scénario de stress majeur, basé sur des hypothèses extrêmement sévères d'évolution des conditions économiques et de marché. Les résultats de l'étude très complète menée par la BCE et l'ABE confirment ainsi la solidité du bilan du Groupe, la qualité de ses actifs et la rigueur de sa politique de risque.

ACQUISITION DE DAB BANK



Die DirektAnlageBank

BNP Paribas contrôle désormais 91,7 % du capital de DAB Bank, après l'acquisition de 81,4 % de la participation d'Unicredit AG. Cette opération permet au Groupe de renforcer considérablement sa présence dans la banque de détail en ligne en Allemagne. DAB Bank et Consorsbank font de BNP Paribas le premier courtier en ligne et la cinquième banque digitale en Allemagne, avec 1,5 million de clients et 63 Md€ d'actifs sous gestion, dont 17 Md€ de dépôts.

LES 20 ANS DU CERCLE DES ACTIONNAIRES



Depuis sa création en 1995, le Cercle des Actionnaires a pour objectif de nouer

un dialogue dépassant les seuls aspects de communication financière avec les actionnaires individuels ayant acquis au moins 200 actions. Lors du rapprochement de BNP et de Paribas, le Cercle a notablement contribué à souder la communauté des actionnaires des deux entreprises. Le Cercle dispose d'une équipe dédiée qui propose chaque année plus de 400 événements culturels ou pédagogiques d'une grande diversité à ses membres, quel que soit leur lieu de résidence. Le rôle fédérateur du Cercle est unanimement apprécié et la qualité de ses animations se manifestera encore cette année à l'occasion de la célébration de son 20^e anniversaire.

■ RETAIL BANKING

LANCEMENT D'INNOV & CONNECT



Premier programme bancaire dédié à l'innovation, Innov & Connect a pour vocation

de connecter les start-up et les entreprises de taille intermédiaire (ETI) en France, afin de favoriser leur croissance respective. Deux lieux stimulants, WAI* Paris et WAI* Massy-Saclay seront inaugurés au deuxième trimestre 2015 pour accueillir, accélérer, faire se rencontrer et inspirer les start-up et les ETI. L'innovation est un vecteur fort de croissance pour les entreprises. BNP Paribas s'est engagée à renforcer son soutien à l'entrepreneuriat innovant, dans le cadre de son plan "BNP Paribas Entrepreneurs 2016" (cf. La Lettre des actionnaires de septembre 2014).

* WAI = We Are Innovation.

NOUVELLE SOLUTION D'ENCAISSEMENT MOBILE



Première solution bancaire d'encaissement mobile en France, Mobo facilite les encaissements

des commerçants, artisans et professions libérales amenés à se déplacer dans le cadre de leur activité. Les paiements par carte bancaire sont encaissés via un smartphone doté

d'une application de caisse et d'un lecteur de carte bancaire. Une fois le paiement effectué, le client reçoit par e-mail le ticket correspondant à sa transaction. Cette innovation s'inscrit au cœur de la stratégie de BNP Paribas, qui œuvre au quotidien pour être la banque de référence en matière de nouveaux usages bancaires.

BNP PARIBAS "PARLONS CŒURS"



Une centaine d'agences BNP Paribas se sont mobilisées le 17 décembre 2014 pour mettre en lumière 200 associations locales qui œuvrent quotidiennement

pour lutter contre l'exclusion sociale et soutenir l'éducation, la santé, la culture et la solidarité. Les clients et prospects ont ainsi échangé avec les associations présentes et participé à des animations telles que des formations aux gestes de premiers secours, ou encore à un don du sang ou à des collectes de jouets.

PERSONAL FINANCE

PERSONAL FINANCE, EN PARTENARIAT AVEC CRÉBUS, CONFIRME SON ENGAGEMENT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES CLIENTS FRAGILES



BNP Paribas a signé en octobre 2014

une convention de coopération en faveur des clients fragiles avec l'association Crésus (Chambre régionale du surendettement social), confirmant ainsi son engagement dans la prévention des difficultés financières des ménages. Après un premier diagnostic approfondi et sur la base d'une charte de l'accompagnement, Crésus recherche des solutions globales aux difficultés rencontrées. Cette action vise à rétablir progressivement et durablement la situation financière et le budget familial des personnes qui s'adressent à l'association.

INVESTMENT SOLUTIONS

BNP PARIBAS REMPORTE LA CORBEILLE LONG TERME



Pour la deuxième année consécutive, *Mieux vivre votre argent* a décerné

à BNP Paribas la Corbeille Long Terme, qui récompense la meilleure gamme de fonds en termes de performance sur cinq ans offerte aux clients particuliers en France. BNP Paribas remporte également le prix de la Meilleure Gamme Actions sur cinq ans des banques de réseaux. Dans le domaine plus spécifique des actions européennes, le Groupe obtient le prix de la Meilleure Gamme PEA

sur cinq ans. Ces récompenses sont une marque de reconnaissance très forte de l'expertise de BNP Paribas Investment Partners et de l'excellence de ses équipes.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

BNP PARIBAS, 2^E BANQUE LA PLUS ENGAGÉE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



BNP Paribas arrive en 2^e place du classement 2014 "The World's Greenest Banks" publié par Bloomberg, qui recense les banques les plus engagées dans la protection de l'environnement, avec un score général de 82,3/100.

CORPORATE & INVESTMENT BANKING

BANQUE MONDIALE, PREMIÈRE OBLIGATION VERTE



BANQUE
MONDIALE

BNP Paribas a annoncé le lancement de la première "obligation verte" de la Banque

Mondiale liée à un indice actions composé d'entreprises sélectionnées selon leurs critères de responsabilité sociale et environnementale (RSE). Cette émission permet aux souscripteurs de bénéficier de la croissance potentielle d'un indice lié au marché des actions, tandis que les fonds levés contribuent à soutenir des projets ayant un impact positif sur le climat. Les investisseurs institutionnels et les particuliers, notamment en Belgique et au Luxembourg, ont montré un fort intérêt pour cette opération soucieuse de l'environnement.

TATA STEEL CHOISIT BNP PARIBAS



Dans le cadre d'un vaste programme de refinancement, Tata Steel a choisi BNP Paribas en qualité de teneur de livre, d'arrangeur principal et de garant d'un financement syndiqué multidevise d'un équivalent de 2,3 milliards d'euros pour les filiales du Groupe à Singapour et au Royaume-Uni, et de co-tenant de livre d'une émission obligataire de 1,5 milliard de dollars, émis par la filiale de Tata Steel à Singapour. Tata Steel (entreprise du groupe Tata, l'un des plus grands conglomérats industriels indiens) est le 11^e groupe sidérurgiste mondial intégré, présent dans plus de 50 pays.

■ ISF 2015 : COURS À RETENIR

Vous avez le choix de prendre en compte :

- soit le dernier cours connu au 31 décembre 2014 : 49,260 euros ;
- soit la moyenne des cours de clôture des 30 derniers jours de Bourse de l'année 2014 : 49,6057 euros.

■ FISCALITÉ PATRIMONIALE (RÈGLEMENTATION APPLICABLE AU 3 FÉVRIER 2015)

■ Régime fiscal des dividendes versés aux personnes physiques résidentes de France

Les indications ci-dessous sont applicables aux distributions mises en paiement en 2014 (déclaration de revenus déposée en 2015 et impôt dû en 2015). Les dividendes perçus sont soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu.

• Acompte d'impôt sur le revenu de 21 %

Lors du versement des dividendes, un acompte d'impôt sur le revenu de 21 % est prélevé à la source par l'établissement payeur.

Ce prélèvement est obligatoire : il est imputable sur le montant de l'impôt sur le revenu.

Les contribuables dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou à 75 000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement (*cf.* La Lettre du Cercle des actionnaires de septembre 2014).

• Prélèvements sociaux de 15,5 %

En outre, lors de la perception des dividendes, une retenue au titre des prélèvements sociaux est applicable au taux de 15,5 % (CSG : 8,2 %, CRDS : 0,5 %, prélèvement social de 4,5 %, contribution additionnelle de 0,3 %, prélèvement de solidarité de 2 %).

• Imposition sur le revenu

Lors de l'établissement de la déclaration n° 2042, le contribuable doit s'assurer que le montant des dividendes perçus est correctement reporté sur sa déclaration préremplie.

L'imposition s'établit ensuite comme suit :
→ abattement annuel de 40 % sur le montant des revenus distribués ;

- déduction des droits de garde ;
- déduction d'une fraction de la CSG (5,1 %) sur le revenu global, calculée par l'administration ;
- calcul de l'impôt sur le revenu au taux progressif ;
- imputation de l'acompte de 21 %.

■ Rappel de la fiscalité du PEA (plan d'épargne en actions)

Le PEA est un compte titres spécifique, associé à un compte espèces, permettant aux particuliers résidents de France d'investir dans des conditions fiscales privilégiées, notamment en titres de sociétés ayant leur siège en France⁽¹⁾.

Si la durée de vie "normale" d'un PEA est de huit ans, l'avantage fiscal est acquis dès l'expiration de la cinquième année du plan. L'investissement maximal en espèces est de 150 000 € par plan (possibilité d'ouvrir deux PEA pour un couple).

Si les actions BNP Paribas sont dans un PEA, les dividendes ne peuvent être versés que sur le compte espèces lié au plan.

Si aucun retrait n'a été effectué avant la fin de la cinquième année, les plus-values et dividendes sont définitivement exonérés d'impôt (hors prélèvements sociaux qui sont calculés chaque année sur les gains réalisés, mais payés à la clôture du plan). Les produits issus d'un PEA de plus de cinq ans sont soumis aux prélèvements selon le régime des "taux historiques".

Ce régime de "prélèvements par strates", qui résulte des modalités d'entrée en vigueur des lois successives ayant institué les prélèvements sociaux ou augmenté leur taux, conduit à appliquer, non pas les différents prélèvements selon leur taux actuel à l'intégralité du gain, mais à décomposer

celui-ci en fractions correspondant aux différentes années au cours desquelles il a été constitué, et à appliquer à chaque fraction les règles de prélèvement en vigueur au moment où le gain a été acquis.

Il est en outre possible, sous certaines conditions, en cas de clôture d'un PEA de plus de cinq ans présentant une perte en capital, d'imputer cette perte sur les plus-values de cession de valeurs mobilières et droits sociaux réalisées au cours de la même année ou des dix années suivantes⁽²⁾.

■ Donation de titres inscrits sur un PEA

La donation de titres inscrits sur un PEA, avant l'expiration de la cinquième année, est considérée comme un retrait et entraîne, par conséquent, la clôture du plan et l'imposition corrélative des dividendes et plus-values⁽³⁾ réalisés pendant la durée de vie du PEA.

Si la donation intervient entre la sixième et la huitième année, elle entraîne la clôture du plan, mais sans déclencher de taxation à l'impôt sur le revenu : seuls sont dus les prélèvements sociaux.

Si la donation ne représente qu'un retrait partiel du PEA et intervient après l'expiration de la huitième année, elle n'entraîne pas la clôture du plan, mais uniquement l'exigibilité des prélèvements sociaux.

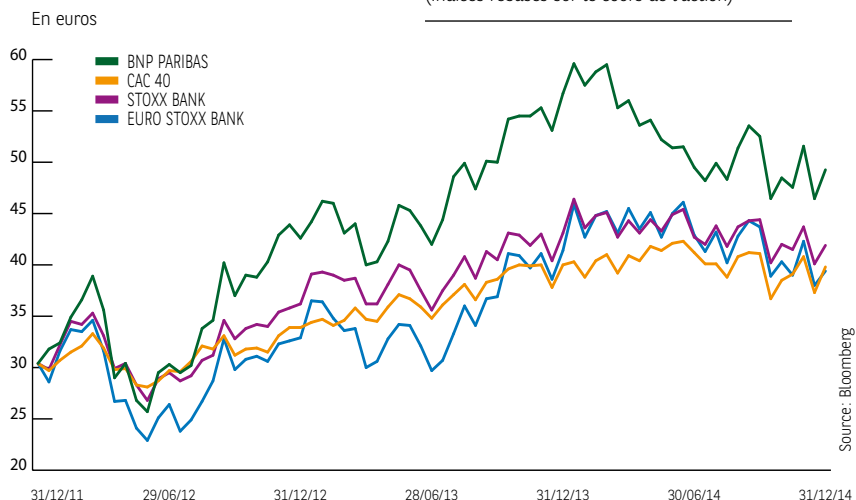
1. Sont également éligibles les actions de sociétés ayant leur siège dans un État membre de l'Union européenne, en Islande, en Norvège ou au Liechtenstein.

2. Dans cette hypothèse, l'abattement de 50 % ou 65 % ne s'applique pas à cette perte.

3. Dans cette hypothèse, l'abattement de 50 % ou 65 % ne s'applique pas aux gains nets réalisés.

L'ACTION BNP PARIBAS

Du 31 décembre 2011 au 31 décembre 2014
(Indices rebasés sur le cours de l'action)



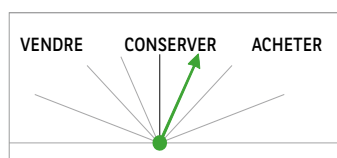
■ En 2014, l'évolution des indices bancaires a été freinée par les incertitudes sur la croissance économique (notamment en Europe), les tensions géopolitiques et les répercussions de la régulation sur la rentabilité des activités bancaires. L'augmentation du nombre des litiges dans le secteur a également ralenti la progression des cours.

■ La performance de BNP Paribas enregistre pour sa part l'impact très significatif de l'accord global avec les autorités des États-Unis. Sur l'année 2014, BNP Paribas

affiche ainsi une baisse de 13 % et sous-performe par rapport à l'indice des valeurs bancaires européennes (STOXX Banks -2,8 %) et de la zone euro (Euro STOXX Banks -4,9 %).

■ Toutefois, sur une période de trois années (2012-2014), le cours de BNP Paribas a progressé de 62,3 %, soit une évolution bien supérieure à celle du CAC 40 (+31 %) et à celle des indices des valeurs bancaires européennes (STOXX Banks +38 %) ou de la zone euro (Euro STOXX Banks +29,9 %).

L'OPINION DES ANALYSTES



Acheter : **14 analystes**
Conserver : **21 analystes**
Vendre : **5 analystes**

Consensus au 10 février 2015 d'après les recommandations de 40 bureaux d'analystes (source Bloomberg).

Après publication le 5/02/2015 des résultats au 31/12/2014

Merrill Lynch – Achat

« Nous renouvelons notre conseil à l'achat : le potentiel de hausse par rapport aux niveaux actuels est significatif. »

Kepler Cheuvreux – Achat

« BNP Paribas est l'une des banques les mieux préparées à affronter des vents contraires. Le titre est l'un de nos choix préférés dans ce secteur. »

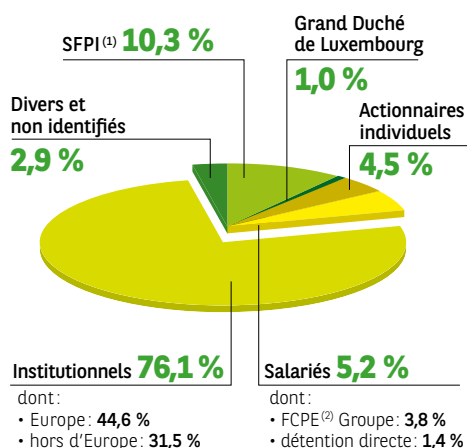
Goldman Sachs – Neutre

« Hors élément exceptionnels, les pôles opérationnels ont globalement annoncé des résultats en ligne avec les estimations. »

LE CAPITAL

COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2014

(en pourcentage de droits de vote)



1. Société fédérale de participations et d'investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.
2. Fonds commun de placement entreprise.

RÉSULTATS DE 2014

En millions d'euros	2014	2013	2014/2013	2014/2013 hors éléments exceptionnels
Produit net bancaire	39 168	38 409	+2,0 %	+3,2 %
Frais de gestion	-26 526	-25 968	+2,1 %	+2,0 %
Résultat brut d'exploitation	12 642	12 441	+1,6 %	+5,6 %
Coût du risque	-3 705	-3 801	-2,5 %	-5,2 %
Coûts relatifs à l'accord global avec les autorités des États-Unis	-6 000	-798	ns	ns
Résultat d'exploitation	2 937	7 842	-62,5 %	+10,1 %
Éléments hors exploitation	212	397	-46,6 %	-10,4 %
Résultat avant impôt	3 149	8 239	-61,8 %	+8,9 %
Impôt	-2 642	-2 742	-3,6 %	
Intérêts minoritaires	-350	-679	-48,5 %	
Résultat net part du Groupe	157	4 818	-96,7 %	
Coefficient d'exploitation	67,7 %	67,6 %	+0,1 pt	-0,7 pt


FOCUS SUR LE NOMINATIF PUR

→ Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde. ⁽¹⁾⁽²⁾
- Invitation systématique à l'Assemblée Générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation; possibilité de recevoir par courrier électronique les documents de participation aux assemblées générales.
- Possibilité de voter par Internet.
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

→ Des conditions d'opérations étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,30 % HT du montant brut de la négociation jusqu'à 300 000 euros, avec un minimum par transaction de 7 euros HT.
- Dégressif pour les négociations de montants supérieurs.
- Sans autres frais.
- Le remboursement, dans la limite de 35 euros et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

- Un  **N° Vert 0 800 600 700** (appel gratuit), et si vous résidez à l'étranger: **+33 (0)1 4014 8037** pour tout renseignement et pour vos négociations.

1. La détention au nominatif pur d'actions comptabilisées sur un PEA n'est pas conseillée. L'intermédiaire, gestionnaire du PEA peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.
2. Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans l'une de nos agences BNP Paribas, Fortis ou BNL, ou chez Cortal Consors, ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

CONTACTS ACTIONNAIRES

Vous êtes actionnaire: BNP Paribas souhaite vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats.

- Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.
- En écrivant à: BNP Paribas Actionnariat individuel, **3, rue d'Antin - 75002 Paris.** Fax: **01 42 98 21 22.**
- Par e-mail: relations.actionnaires@bnpparibas.com
- Par téléphone: **01 40 14 63 58** ou **01 55 77 95 54.**



- Un numéro de télécopie: **01 55 77 34 17.**
- Les instructions sont transmises le jour même en Bourse de Paris si elles sont reçues avant 16 heures.



Le site <https://planetshares.bnpparibas.com> est à la disposition des actionnaires inscrits au nominatif pur. Sécurisé par un identifiant et un mot de passe, il leur permet de consulter le solde et l'historique de leurs avoirs, de transmettre et de suivre l'exécution de leurs ordres de Bourse.

Téléchargez l'appli mobile Planetshares®

sur <https://planetshares.bnpparibas.com>, conçue pour les systèmes IOS (Apple) et Android. Vous disposerez d'une navigation simplifiée, d'un tableau de bord synthétique et graphique, d'un passage de vos ordres en quelques clics, de fonctionnalités complètes (consultation des avoirs, historique des opérations), d'une messagerie sécurisée et de la simplification des formalités de participation aux assemblées générales (carte d'admission, vote, mandat).

- En vous connectant à notre site: <https://invest.bnpparibas.com>. Cliquer sur "recevoir notre actualité financière".
- Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un  **N° Vert 0 800 600 700** (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions.
- Cercle des Actionnaires: <https://cercle-actionnaires.bnpparibas.com>.
- Journal téléphoné "BNP Paribas en Actions":  **N° Vert 0 800 666 777** (appel gratuit).

■ **Actif net par action:** part de l'actif de la banque divisé par le nombre d'actions appartenant en propre aux actionnaires, c'est-à-dire la totalité de l'actif moins le passif exigible.

■ **Assurance:** BNP Paribas Cardif développe et commercialise en direct ou via des partenaires distributeurs une offre mondiale de protection et d'épargne aux personnes.

■ **BNP Paribas Securities Services:** l'un des principaux acteurs mondiaux du métier Titres. Il assure aussi la gestion des titres inscrits au nominatif de grands émetteurs.

■ **Cash Management:** offre de produits qui permet aux entreprises d'optimiser la gestion de leurs flux de trésorerie en euros ou en devises à l'échelle locale ou internationale.

■ **Common Equity Tier 1:** ratio de solvabilité ne prenant en compte que les fonds propres constitués du capital social ainsi que des primes et réserves, à l'exclusion de tout instrument "hybride". Parfois dénommé aussi "Core Tier 1".

■ **Conseil et Marché de capitaux:** métier de CIB qui propose et assure notamment la mise en place d'opérations d'émission de dettes ou de capital sur les marchés financiers.

■ **Corporate Banking:** activité de financement bancaire et de gestion de mouvements de cash (Cash Management). La syndication de crédit est l'un des métiers de cette activité.

■ **Corporate & Investment Banking (CIB):** regroupe les activités de marchés (Fixed Income, Actions & conseil) et Corporate Banking (financement des grandes entreprises).

■ **Coût du risque:** s'exprime en points de base de l'encours moyen des crédits sur la période considérée.

■ **Fixed Income:** métier de CIB opérant sur les produits de taux, change et crédit de BNP Paribas.

■ **Gestion d'actifs ou BNP Paribas Investment Partners:** gestion des avoirs confiés par des clients.

■ **Hello bank!:** nouvelle banque digitale européenne pour la clientèle des particuliers lancée par BNP Paribas en mai 2013.

■ **Investment Solutions (IS):** regroupe les activités de l'assurance, le métier Titres, la Banque Privée, la Gestion d'actifs et les services immobiliers.

■ **Levier (ratio de) ou Leverage Ratio:** mesure le poids des fonds propres par rapport à l'ensemble des actifs de la banque.

■ **Marchés domestiques (ou Domestic Markets):** regroupe les réseaux de banque de détail en France, en Italie, en Belgique et au Luxembourg ainsi que trois métiers spécialisés: Arval, BNP Paribas Leasing Solutions et Personal Investors.

■ **Personal Finance:** regroupe les activités de crédit à la consommation.

■ **Produit net bancaire (PNB):** équivalent de la valeur ajoutée pour une entreprise non bancaire.

■ **Réserve de liquidité:** constituée d'actifs aisément négociables, elle permet à la banque, en cas de crise sur les marchés, de faire face à un risque de réduction brutale du montant des financements dont elle bénéficie.



BNP PARIBAS

Le Cercle des actionnaires BNP Paribas est édité par BNP Paribas/Finance Groupe - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication: **Lars Machenil**. Responsable d'édition: **Pascal Pommier**. Rédaction: **Pascal Pommier, Luigi Apollonio, Benoît Orhan**. Responsable de la fabrication: **Dominique Carol**. Responsable de l'information financière: **Stéphane de Marnha**. Conception et réalisation: **BAÛEL** - Responsable d'édition: **Frédérique Pelletier**. Secrétaire de rédaction: **Yolande Billon**. Maquettiste: **Pierre Ménard**. Impression: **Imprimerie Prenant**. Dépôt légal: à parution. Ce document est imprimé sur du papier certifié.